



# Ecole St Christophe

1 Impasse de la petite Main  
85140 Chauché  
02-51-41-82-36

Mail : [ec.st.christophe@wanadoo.fr](mailto:ec.st.christophe@wanadoo.fr)



Site internet de l'école : [chauche-stchristophe.fr](http://chauche-stchristophe.fr)



*Cette plaquette vous présente l'école, son fonctionnement, ses associations.*

## Sommaire:

- L'équipe et la structure pédagogique
- Infos pratiques
- Règlement de l'école
- Les associations de parents OGEC et APEL
- Familles Rurales (cantine, périscolaire, car)





## Structure pédagogique de l'école

Information sur l'effectif : il y a 280 élèves inscrits. Voici la répartition des classes

PS	Anne Hélène MIGNET
PS-MS	Marie FAUCHARD
MS	Cécile PAILLAT et Vincianne MORINEAU
GS	Nicole PASCREAU et Amandine CHEVALIER
CP	Brigitte BECOT
CP-CE1	Véronique SOULARD et le vendredi Marie-Laure MICHENEAU
CE1	Alain BOUCHER
CE2	Lydia PEREIRA
CM1	Karine HUCHET
CM1	Marie Aurore BOTTON
CM2	Yann RAGOT (directeur) et Enseignant prochainement nommé

Une enseignante spécialisée : Evelyne Blain-Joguet


L'école bénéficie de l'intervention de Mme Blain-Joguet. Elle apporte une aide ponctuelle et spécifique aux élèves connaissant des difficultés dans les apprentissages. Evelyne intervient le mardi et le vendredi.

Le lundi et mardi : Yann RAGOT, en décharge de direction ces jours-là, est plus disponible pour vous recevoir ou répondre à vos appels.

Personnel de l'école : quatre aide-maternelles, Béatrice BERNARD, Lucette GRIS, Peggy PAPIN-LORIT et Sandy TRICOIRE qui accompagnent les enfants et les enseignantes. Elles sont présentes toute la journée. Une auxiliaire de vie, Patricia CHASSIER, accompagne un enfant au sein de l'école.

## Calendrier scolaire 2017-2018

Rentrée des élèves : *lundi 4 septembre*

 *Le samedi matin 21 octobre : matinée sport !*


Vacances de la Toussaint : Vendredi 20 octobre et rentrée le lundi matin 6 novembre.

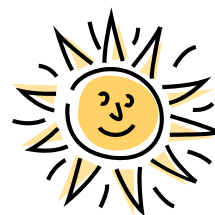
Vacances de Noël : Vendredi soir 22 décembre et rentrée le lundi matin 8 janvier

*La fête de « Noël à l'école ! » aura lieu le vendredi soir 22 décembre de 18h30 à 20h*

Vacances de février : vendredi soir 23 février et rentrée le lundi matin 12 mars

Vacances de Pâques : vendredi soir 20 avril et rentrée le lundi matin 7 mai

 *Porte ouverte de l'école le samedi matin en avril !  
Les enfants feront le pont de l'Ascension.*



Vacances d'été : *le vendredi soir 6 juillet*

### Les réunions de classe

En début d'année, une réunion d'information collective est proposée pour chaque classe. Elle vise à présenter le travail qui sera effectué par l'enseignant, à présenter les projets de l'année et à répondre à toutes vos questions.

*Ensuite, courant décembre/janvier/février nous proposons à tous les parents des plannings de rendez-vous individuel afin de faire ensemble un point avec votre enfant.*

### L'envoi des circulaires de l'école

*L'école envoie des circulaires et des informations en version papier mais aussi par mail. Pour les personnes ne possédant pas d'adresse mail, tous les envois numériques sont aussi envoyés en version papier dans les cartables.*

## Site internet de l'école

L'école possède un nouveau site internet ! Il est régulièrement mis à jour par les enfants et les enseignants de l'école. N'hésitez pas à venir le visiter !

L'adresse du site de l'école : [chauche-stchristophe.fr](http://chauche-stchristophe.fr)

Par ailleurs, il est possible de joindre aussi l'école par son adresse mail (en cas d'absence, demande d'informations, demande de rendez-vous... La boîte aux mails est régulièrement relevée)

Adresse mail : [ec.st.christophe@wanadoo.fr](mailto:ec.st.christophe@wanadoo.fr)

## La pastorale à l'école

Votre enfant est inscrit dans une école catholique, un temps de catéchèse est proposé à tous les enfants qui le désirent, du CE1 au CM2. Nous souhaitons que ce soit un choix de la part des familles. Au cours de la 2ème année de catéchèse (souvent en CE2), nous proposons une préparation à la 1ère communion. A la fin de la catéchèse primaire, les enfants de CM2 vivent un temps fort et célèbrent avec les enfants de leur âge, la fête de la profession de Foi.

***A la rentrée, vous recevrez une circulaire ayant trait à la pastorale.***

## Assurance scolaire des enfants

Une assurance scolaire et extra-scolaire est obligatoire pour tous les enfants scolarisés. Elle couvre tous les sinistres *causés à autrui et aussi à soi-même*.

**Un enfant ne peut pas participer aux sorties scolaires sans cette assurance, elle est obligatoire.**

Chaque année, nous proposons de souscrire à une assurance de la Mutuelle St Christophe à des prix négociés : tarif de 6€ pour toute l'année (*L'école se charge de toutes les modalités administratives, vous n'avez rien à faire*).

**Remarque** : Sans réponse de votre part, votre enfant sera automatiquement assuré par cette assurance scolaire. ***Vous avez aussi la possibilité de nous fournir votre propre attestation, nous vous demandons alors de la remettre à l'école le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée !***

Nous rappelons que sur l'attestation d'assurance doivent **obligatoirement** y figurer le prénom de votre enfant ainsi que la mention « **individuelle accident ou dommages corporels** ».



# Règlement de l'école

Afin d'assurer la sécurité et de favoriser le travail de tous, le règlement intérieur contient un certain nombre d'exigences et d'indications.

## Scolarité

### - Horaires

*Le matin : 9h à 12h30 (12h15 pour les maternelles et les CM2) L'après-midi : 13h45 à 16h45 (13h30 à 16h45 pour les maternelles et les CM2 )*

Les enfants peuvent arriver à 8h45 le matin et à 13h30 l'après-midi. Aucun enfant ne doit être présent à l'école avant ces horaires. En cas d'accident ou autre problème, l'école ne peut se porter responsable. Les parents sont bien les responsables jusqu'à l'ouverture de l'école.

Un enfant ne peut sortir seul de l'école sans l'autorisation écrite de ses parents (un exemplaire est présent dans les fiches de rentrée ou vous pouvez en rédiger une sur papier libre)

*La sortie des classes a lieu à 16h45. Merci de respecter ces horaires car nous avons régulièrement des rendez-vous de parents ou des réunions de travail débutant à 17h.*

**Rappel : après 17h l'école n'est plus responsable des enfants.**

### - Retards et absences

Un retard ne peut être qu'exceptionnel et motivé. Il devra être justifié par un mot des parents. En effet, les retards répétés perturbent le bon fonctionnement de la classe.

Pour les absences prévues à l'avance, vous complétez un billet d'absence. Pour les absences non prévues, contactez l'école par téléphone ou par mail pour prévenir de l'absence de votre enfant.

### - Vacances sur temps scolaire

Bien entendu, elles sont à éviter... Si toutefois vous faisiez ce choix, l'enseignant ne préparera pas le travail avant et pendant le séjour. Les documents seront mis de côté pour que votre enfant puisse rattraper à la maison.

## Sécurité

Pour un bon fonctionnement de l'école, les enfants doivent respecter les règlements de cour et de classe institués par les enseignants. Les sanctions d'ordre scolaire sont à l'appréciation de l'équipe enseignante.

Certains objets sont interdits à l'école : cutters, couteau, consoles, mp3, portables pour n'en citer que quelques-uns qui tombent sous le sens. L'école décline toute responsabilité en ce qui concerne les objets personnels apportés par les enfants (jouets, bijoux...)

## Hygiène et santé

Médicaments : Les enseignants ne sont pas habilités à donner aux enfants un traitement quel qu'il soit y compris homéopathie. Ainsi, les enfants ne doivent pas apporter de médicaments à l'école. En conséquence, nous ne pouvons pas accueillir les enfants malades (fièvre, gastro, surveillance particulière ...)

Cependant, pour certains enfants atteints de maladie chronique (document établi par la médecine scolaire), l'école peut apporter son concours aux parents pour assurer le suivi du traitement. *Nous insistons sur le caractère exceptionnel de cette prise de médicaments à l'école.*

Les poux : *surveillez régulièrement les cheveux de votre enfant et avertissez-nous en toute simplicité en cas d'infection.*

## Le Vivre ensemble

Les règles élémentaires de politesse et du savoir-vivre s'appliquent en toute circonstance. Les élèves doivent, en plus bien sûr du respect envers les adultes, respecter les locaux et le matériel scolaire mis à leur disposition.

Les sanctions d'ordre scolaire sont laissées à l'appréciation de l'équipe enseignante.

*Et enfin, soulignons qu'une bonne communication entre nous, école et parents, une confiance et un respect mutuel sont des gages de réussite et d'épanouissement des enfants à l'école. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les enseignants afin d'effectuer un bilan ou échanger avec nous !*



## Les rétributions familiales

Une participation de 23 euros par mois sur 10 mois et par enfant est demandée. Cette somme contribue à l'entretien et au bon fonctionnement de l'école. Pour les familles ayant 3 enfants et plus, les rétributions demandées pour *le troisième* enfant sont divisées de moitié soit 11,50 euros. En dehors de cette rétribution, l'école ne demande pas d'argent supplémentaire pour les activités, les bricolages, les sorties, la piscine...

### Un fonds de solidarité pour les familles !

Parce que nous voulons une école attentive à chacun, à l'écoute et humaine... *Parce qu'« Entraide, Solidarité et Partage »* sont les valeurs fortes de notre projet éducatif d'école *un fonds de solidarité* a été mis en place pour accompagner les familles dans le besoin. *Une circulaire spécifique sur notre site internet explique en détail le fonctionnement de ce fonds de solidarité.*



## Nos deux associations de parents d'élèves :

### L'OGEC et l'APEL

Ces deux associations de parents sont *essentielles* à l'école. Elles sont complémentaires et contribuent au dynamisme et à la qualité de vie et d'apprentissage des enfants. Nous vous encourageons vivement à oser franchir le pas et venir rejoindre ces groupes de parents volontaires ! Suivant vos envies, vous pouvez adhérer à l'une ou à l'autre. Votre soutien sera un plus pour l'école, et donc, pour vos enfants... *La diversité des actions est telle que toutes les compétences sont précieuses et recherchées !*

*C'est avec votre soutien et en entretenant de bonnes relations basées sur la confiance et le respect mutuel que nous aiderons au mieux les enfants à apprendre, à grandir et à s'épanouir...*



# L'OGEC : Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques

## Missions en quelques mots...

Cette association a pour mission d'assurer la **gestion financière, matérielle et immobilière de l'école**. C'est grâce à ce groupe de parents qui assure une maintenance et une complète sécurité des bâtiments, que les enfants peuvent travailler dans de bonnes conditions. C'est aussi grâce à son soutien financier que de nombreux projets peuvent voir le jour avec les enfants. C'est grâce enfin à son impulsion et avec l'aide de tous les parents, qu'elle organise une belle kermesse pour la plus grande joie des petits et des grands... **La diversité des actions est telle que toutes les compétences sont précieuses et recherchées !**

Nom	Fonction
Thierry Mignet	Président
Céline Mandin	Trésorière
Laetitia Gendron	Secrétaire
Damien Guicheteau	Vice-président
Audrey Leroy	Trésorière adj
Geneviève Fauchet	Secrétaire adj
Boris Goussaud	Membre actif
Cédric Bossard	Membre actif
François Onno	Membre actif
Eddy Hucteau	Membre actif
Olivier Parthenay	Membre actif
Aurélie Bouancheau	Membre actif
Dominique Brieau	Membre actif
Julien Bossy	Membre actif



## Concrètement, quelques réalisations et des manifestations ...

- Construction de la nouvelle école
- Développer et accompagner les projets immobiliers de l'école
- Organiser des matinées travaux à l'école
- Achats d'équipements : photocopieur, appareils multimédias, mobiliers scolaires...
- Rénovation : changement d'ouvertures, entretien des jeux et des bacs à sable
- Assurer la sécurité des bâtiments au sein de l'école
- Gérer les ressources et les charges financières de l'école
- Vente de repas à domicile
- Organisation de fête et manifestation : Zumba, la kermesse...





# L'APEL : Association de Parents d'Elèves de l'école Libre

L'APEL représente l'ensemble des parents des élèves de l'école. Son rôle est **d'informer et d'accueillir les parents, ainsi que de participer à l'animation et à la vie de l'école !** Elle travaille en étroite collaboration avec les enseignants et l'OGEC. Ainsi, elle aide et accompagne les enseignants dans des projets touchant à l'éducation des enfants et organise des manifestations animant la vie de l'école notamment la grande fête « Noël à l'école ! ». **C'est par la diversité d'idées et de compétences des personnes que naissent la richesse et le dynamisme de nos associations de parents !**

## Les membres de l'APEL

Nom	Fonction
François Xavier Rigaudeau	Président
Dominique Tudeau	Trésorière
Jessica Remaud	Secrétaire
Johanne Retailleau	Membre actif
Julie Fournier	Membre actif
Sophie Baron	Membre actif
Sylvie Blanchard	Membre actif
Emilie Da Silva	Membre actif
Emilie Guerin	Membre actif
Cindy Chauvin	Membre actif



## Quelques réalisations concrètes et des manifestations...

- accueil des nouveaux parents
- vente de pommes pour financer des sorties pour les enfants ou l'achat de matériels
- organisation de la fête de Noël de l'école
- aide à la sensibilisation des enfants sur la solidarité avec la mise en place d'actions caritatives
- aide à l'organisation des portes ouvertes de l'école
- aide à l'organisation du défilé de la mi-carême
- décoration des cours aux couleurs de Noël
- organisation de conférences pour les parents



## L'association Familles Rurales

Les Bénévoles sont actuellement, tous des parents utilisateurs des services proposés par l'association. Le conseil d'administration 2017, se compose de 21 bénévoles.

Chacun selon ses disponibilités, s'investit sur la gestion de la structure et des projets que l'association souhaite mener. Nous nous réunissons pour prendre toutes les décisions de la vie associative, aussi, nous nous rencontrons en commission pour discuter de thèmes liés aux services et pour travailler sur des projets. Pour cela, nous sommes accompagnés par les responsables des services et par le directeur de l'association.

Le bureau : Présidente : **VRIGNEAU Emmanuelle** ; Vice Présidente : **BIRONNEAU Jessica** ;  
Secrétaire : **BLANCHARD Stéphane** ; Trésorière Générale : **CAUNEAU Nathalie**

Directeur d'association **GUILLOUX Kevin** 06.89.15.06.07 ou [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com)

Restaurant scolaire : 09.62.16.60.89 répondeur pour informer l'absence de votre enfant avant 9h [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com) équipe d'animation Fabienne, Marie-Christine, Marianne, Noémie, Linda, Marion, Mathilde.

Accueil de loisirs Les Scoubidous : 02.51.41.82.54 ou [les.scoubidous@wanadoo.fr](mailto:les.scoubidous@wanadoo.fr)

Directrice **BOURASSEAU Lucie**

Equipe d'animation : Fabienne, Marianne, Noémie, Mathilde service repas Marie-Christine

Transport scolaire : [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com) Accompagnatrice : Fabienne

Eveil Musical : [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com), professeur : Gilles.

Multisports : [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com), professeur : Fred.

Théâtre : [frchauche@gmail.com](mailto:frchauche@gmail.com), professeur : Marie-Luce.





# Ecole St Christophe



**Notre école !**

**Nous la voulons  
ouverte, respectueuse  
et accueillante...**

